

Règlement tire de Pick-up 4x4

1. Tout participant doit posséder un *permis de conduire* valide et être âgé de 16 ans et plus. En cas de doute, le comité organisateur se réserve le droit de demander toute preuve afin de vérifier la validité des informations demandées.
2. Un *minium* de 2 pick-up par classe est requis.
3. La largeur centre en centre des pneus ne doit pas excéder *7 pieds* (pour être en mesure d'être pesé).
4. Les participants auront jusqu'à *19h30* pour s'inscription et pour la peser préliminaire. Aucune inscription ne sera prise après cette heure.
5. Tous les participants doivent *respecter* la largeur de la piste qui sera déterminée.
6. Durant la tire, si la traine *s'immobilise*, l'essai sera terminé. La signalisation devra être respectée (drapeau, sirène ou autre).
7. L'attelage doit être *sécuritaire*. Les "boules" d'attelage standard ne sont pas jugées assez sécuritaires.
8. L'attelage ne doit pas dépasser *26 pouces* de hauteur, la mesure sera prise au bout de l'attelage, sur le dessus.
9. Aucun lestage ne devra être situé à plus de *24 pouces* du devant du pare-choc.
10. Les pesés ou forme de pesé qui ne sont pas *fixés solidement* dans la boîte du pick-up ou sur le pick-up ne seront tolérées.
11. Le même pick-up peut tirer dans *deux classes différentes*.
12. Des juges veilleront au bon déroulement de l'activité et leur décision est *finale*.
13. Pour *vérifier* un autre concurrent, la demande devra être faite à un organisateur de la tire.
14. Les vérificateurs sur place ont le droit de vérifier et inspecter tous les pick-up. À défaut de se *conformer*, le participant sera disqualifié.
15. Le participant aura le droit de recommencer son essai s'il ne réussit pas à franchir *15 pieds*, si le maître de piste autorise un autre essai.
16. Durant les essais, *aucune* pièce ou perte de fluide (huile, essence ou diésel) ne devra se détacher ou s'échapper du pick-up pendant la tire, sinon, ceci entraînera l'annulation de l'essai.
17. Le participant appelez en attente devra se présenter à la balance dans un délai *raisonnable* après l'appel.
18. Aucune vitesse excessive ou manœuvre jugée dangereuse *ne sera tolérée* hors circuit et dans les puits.
19. Toute *dérogation* au règlement entraînera une disqualification du participant et aucun remboursement ne sera effectué.
20. Seul le *personnel autorisé* aura droit de circuler sur la piste.
21. En cas de litige, la décision du comité organisateur est *définitive*.
22. Toute consommation d'alcool et/ou drogue est *interdite* pour le participant ainsi que son mécano.
23. Le Festival de la fenaison et la Municipalité de St-Narcisse-de-Rimouski ne sont pas responsable en cas de bris, feu, vol et vandalisme durant le festival et se *dégagent* de toutes responsabilités pour cet événement.
24. Ce règlement existe afin d'assurer *l'équité* entre les concurrents.
25. Catégories par poids: moins de 4500 lbs, 4501 à 5500 lbs, 5501 à 6500 lbs, 6501 à 7500 lbs, 7501 à 8500 lbs, 8501 à 9500 lbs et 9501 lbs et plus

Le but de cette activité est de s'amuser et d'avoir du plaisir ensemble.

Règlement basé sur le règlement de la Tire de Saint-Pascal.